

OFR - Service départemental de la Sarthe

Données générales						
Date :	Date : 10/02/2023		imites données GPS			
Opérateur (s) et organisme :	OFB	tronçon	X (en dd)	Y (en dd)	n°	
A LEFEUVRE / B ROYER		aval				
Commune : MONT-SAINT-JEAN		amont				
Conditions d'observation :						
Lieu-dit : La Vallas □ < 8j sans pluies (10 mm dans les 8 jours) □ > 8j sans pluies						
Nom usuel (si information) L'Orthe n° photos :						
Référentiel cartographique actuel : ☑ Scan 25 IGN (Année :)□ BD TOPO ☑ Orthophotoplan + MNT □ BCAE						
Critères de qualification des COURS D'EAU (cumulatifs)						
Alimentation par une source						
	1) Ponctuelle : □ fontaine □ lavoir □ mare⊒ nlan d'eau □ mouillèr⊯ émergence					
	clairement identifiée					
□ Indéterminé	2) Diffuse : □ zone drainée □ prairie humide zone humide bois humide					
	Autres :					
Débit suffisant une majeure partie de l'année						
☑ OUI □ NON □ Indéterminé Fréquence d'écoulement : □ permanent□ intermiten⊡ indéterminé						
Lit naturel à l'origine  ☑ OUI ☐ NON ☐ Indéterminé Information historique ☐ Cassin☐ Cadastre napoléonien☐ Etat maj☐ Autre:						
Cas particuliers : Critères supplémentaires  Berges supérieures à 10cm						
☑ OUI □ NON						
Substrat diversifié et différencié						
☑ OUI □ NON						
Continuité Amont/ Aval						
☑ OUI □ NON						
Vie aquatique						
☑ OUI	□ NON	□ Indéter	miné			
□ poisson :						
☑ macroinvertébré :						
□ végétation inféodée aux milieux aquatiques						
Statut (cf logigramme)						
Statut déterminé grâce à : □ Critères cumulatifs (Grille 1)□ Critères supplémentaires (Grille 2) □ COURS D'EAU □ COURS D'EAU ENTERRE □ TALWEG □ FOSSE □ AUTRE: □ si doute , renouveler cette démarche à une période hydrologique ultérieure						
Ident_OFB:HC23_001; HC23_002; HC23_003 et HC23_004						





## Conclusion

Le linéaire expertisé possède les caractéristiques d'un cours d'eau. Il prend sa source au droit du trop plein d'un plan d'eau, ainsi qu'au niveau d'émergence dans le coteau et d'une zone humide. Il traverse un ancien plan d'eau sur cours, présente une portion busée avant de rejoindre le cours d'eau "l'Orthe" en aval du lieu-dit "Pont Landry".